

"Faire de la France une nation sportive" : l'ANESTAPS et les jeunes sont prêts !

Le Mardi 24 Mai, à Montrouge

À l'aube d'un quinquennat qui sera marqué du point de vue sportif par les **Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024**, l'ANESTAPS interpelle le président réélu et le gouvernement récemment nommé sur la **nécessité de donner au sport et à la jeunesse une place centrale** au sein du débat et des politiques publiques des cinq prochaines années.

La **nomination d'Amélie Oudéa-Castera** à la tête d'un ministère des Sport et des Jeux Olympiques et Paralympiques de plein exercice est un **premier pas vers des politiques sportives** fondatrices d'une **réelle démocratisation de la pratique sportive**. Alors que trop d'engagements affichés il y a 5 ans restent aujourd'hui inachevés, à l'image de la loi visant à démocratiser le sport en France, maigre substitution de la très attendue loi Sport et Société, **les ambitions affichées durant la campagne présidentielle doivent être concrétisées en actes**.

À l'heure où **l'inactivité physique et la sédentarité menacent la santé de plus de 90% de la population française**, il est vital d'assurer le bon déploiement de l'activité physique sur prescription et d'en assurer l'égal accès pour toutes et tous. Tout doit être mis en œuvre pour permettre aux professionnels du sport et de la santé d'agir en synergie, notamment en **assurant la reconnaissance des enseignants en activité physique adaptée**, afin de répondre au mieux aux besoins de l'ensemble de la population en matière de pratiques physiques et sportives.

Outils essentiels de prévention en santé et d'éducation à la citoyenneté, les **activités physiques et sportives doivent être mises au cœur des politiques éducatives**. L'Éducation Physique et Sportive, enseignement essentiel au bon développement physique, mental et social des jeunes, doit en ce sens retrouver une place centrale dans les programmes de l'école au lycée.

Le monde sportif ne saurait répondre à ses missions d'éducation et de prévention en santé sans être animé au quotidien par des professionnels formés et qualifiés.

Il est désormais plus qu'urgent de donner aux **établissements d'enseignement supérieur les moyens de former les jeunes souhaitant s'insérer dans le champ du sport dans des conditions dignes et garantissant l'égalité des chances**. Les efforts entrepris pour accompagner l'augmentation du nombre d'étudiants en STAPS doivent en ce sens être poursuivis avec la mise en place d'un plan de financement pluriannuel de la filière.

Il est également primordial de permettre aux **établissements du secondaire de répondre aux enjeux éducatifs** liés à la **pratique d'activités physiques et sportives en augmentant les effectifs d'enseignants d'EPS**.

L'orientation et l'insertion professionnelle de ces jeunes doit par ailleurs être facilitée, en **améliorant l'articulation et la lisibilité de l'ensemble des formations menant aux métiers du secteur sportif**.

La démocratisation de la pratique d'activités physiques et sportives pour l'ensemble de la population nécessite donc de **placer la jeunesse au cœur de politiques publiques ambitieuses**. Ces politiques sportives ne sauraient être efficaces sans intégrer pleinement les corps intermédiaires à leur construction et leur mise en place. En tant qu'unique organisation représentative des jeunes dans le champ du sport, l'ANESTAPS doit être partie prenante de la gouvernance du sport, notamment au sein de l'Agence Nationale du Sport.

À deux ans de l'accueil du plus grand événement sportif de la planète, l'ANESTAPS et les jeunes sont prêts à relever le défi d'une nation sportive. Soyons collectivement à la hauteur des défis qui sont les nôtres, dès aujourd'hui.

Marie Ruaud
Vice-Présidente en charge de la Stratégie de
Communication et des Relations de Presse
marie.ruaud@anestaps.org
06.69.77.70.97

Timothée Brun
Président
timothee.brun@anestaps.org
06.46.26.49.96

